



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

# GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN - 75017 PARIS ■ TÉL 33 (01) 44 15 86 20 ■ Fax 33 (01) 44 15 86 36

Paris, le 15 octobre 2012

Objet : RADIATION DE LA GLNF

Très Cher Frère,

Nous constatons avec regret que vous êtes membre en catégorie « F » d'une Loge de la GLNF qui ne s'est malheureusement pas acquittée des cotisations dues au titre des deux dernières années.

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012 une nouvelle cotisation est due par chaque membre pour l'année 2012/2013.

Ainsi, sauf erreur ou omission de notre part que vous voudrez bien nous signaler, le cas échéant, sous 15 jours au plus tard, votre exclusion définitive est acquise de plein droit en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur de la GLNF.

Par conséquent, conformément à l'article 17.1 du Règlement Intérieur de la GLNF, nous vous informons que nous sommes contraints de procéder ce jour à votre radiation de la Grande Loge Nationale Française pour non paiement de cotisation.

Nous demeurons toutefois attentifs à vos observations éventuelles.

Nous vous prions de croire, Très Cher Frère, à l'expression de nos sentiments les plus fraternels.

Daniel DENYS  
Grand Secrétaire